



Bulletin des Délibérations

Réunion du Comité Syndical
du 14.09.2015 - 17h30

L'An Deux Mil Quinze, le 14 Septembre, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de CHINON, salle O. Debré, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD

Date de convocation du Comité : 28.08.2015

Etaient présents : (cf liste jointe)

Membres en exercice : 77

Membres présents : 42

Membres votants : 42 + 5 procurations

Secrétaire de séance : M. BRUYANT François

Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 02/07/2015

Cf. :

- Bulletin des Délibérations adressé par courriel le 08.07.2015 aux Maires et Présidents de C.C.
- Compte rendu adressé par courriel le 03.08.2015 aux Maires, aux Présidents de C.C., aux délégués titulaires et aux délégués suppléants

⇒ *le compte rendu est approuvé à l'unanimité*

Délibération 2015.22 : Sacs Poubelles 2016 – M.A.O. 2015.06

Par délibération du 02.07.2015, le Comité Syndical a pris acte du lancement d'un appel d'offres ouvert « Approvisionnement pour l'année 2016 de sacs poubelles gris pour déchets non recyclables et de sacs poubelles translucides jaunes et bleus pour la collecte sélective » La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 02.09.2015 pour attribuer les 2 marchés :

Lot n° 1 Fourniture de sacs gris (pour déchets non recyclables)

Nom de la Sté attributaire Sté SOCOPLAST - LA GARENNE COLOMBES (92)

	Montant Global correspondant aux quantités <u>minimums</u>			Montant Global correspondant aux quantités <u>maximums</u>		
	Nombre de Sacs	P.U. H.T. le Mille (en Euros)	Total H.T. En Euros	Nombre de Sacs	P.U. H.T. le Mille (en Euros)	Total H.T. En Euros
Sacs gris de 30 litres - 40 microns	1 800 000	28,08	50 544,00	2 500 000	28,08	70 200,00
Sacs gris de 100 litres - 50 microns	1 040 000	75,95	78 988,00	1 500 000	75,95	113 925,00
	TOTAL HT		129 532,00	TOTAL HT		184 125,00

Lot n° 2 Fourniture de sacs poubelles translucides jaunes et bleus

Nom de la Sté attributaire Sté PTL - OUVILLE LA RIVIERE (79)

	Montant Global correspondant aux quantités <u>minimums</u>			Montant Global correspondant aux quantités <u>maximums</u>		
	Nombre de Sacs	P.U. H.T. le Mille (en euros)	Total H.T. En euros	Nombre de Sacs	P.U. H.T. le Mille (en Euros)	Total H.T. En Euros
Sacs Jaunes Translucides de 50 litres - 21 microns	1 590 000	42,11	66 954,90	1 800 000	42,11	75 798,00
Sacs Jaunes Translucides de 110 litres - 30 microns	40 000	74,38	2 975,20	80 000	74,38	5 950,40
Sacs Bleus Translucides de 30 L - 25 microns <u>avec lien traditionnel</u>	285 000	28,98	8 259,30	360 000	28,98	10 432,80
			78 189,40	TOTAL HT		92 181,20

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser la signature des 2 marchés attribués par la Commission d'Appel d'offres.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, autorisent la signature des 2 marchés attribués par la Commission d'Appel d'Offres.

Vote

Pour : 42 + 5 procurations
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

22 SEP. 2015

22 SEP. 2015

Délibération 2015.23 : Fourniture et installation de la signalétique et signalisation, ainsi que les garde-corps pour les déchèteries du SMICTOM du CHINONNAIS – MAPA 2015.05

Par délibération du 23.03.2015, le Comité Syndical a été informé du lancement d'une procédure adaptée pour les travaux prévus en 2015 concernant l'installation des garde-corps et la réfection de la signalétique.

Le montant prévisionnel étant supérieur à 207 000 € HT, le Président devait revenir devant le Comité Syndical, à la fin des procédures, afin que celui-ci l'autorise à signer les marchés avec les candidats qui auront été retenus.

La procédure du marché à procédure adaptée a été lancée début Mai 2015.

Une synthèse du rapport d'analyse des offres est présentée au Comité Syndical.

Lot n° 1 Fourniture et installation de la signalétique et signalisation

3 offres ont été remises.

Après auditions et négociations avec les candidats, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de la Sté SELF Signal – Cesson Sévigné (35).

Montant du marché : 83.360.51 €HT (solution de base + option 1 fourniture des panneaux en matériaux de type dibond).

Lot N° 2 : Fourniture et installation de garde-corps

5 offres ont été remises.

Après négociations et auditions avec les candidats ayant présenté les 3 meilleures propositions, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de la Sté Szymanski – L'île Bouchard (37).

Montant du marché : 179 995,46 €HT.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser la signature des 2 marchés conformément aux propositions susvisées.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, autorisent la signature des 2 marchés :

Lot n° 1 Fourniture et installation de la signalisation

Attributaire : Sté SELF Signal – Cesson Sévigné (35)

Montant du marché : 83.360,51 €HT (solution de base + option 1 fourniture des panneaux en matériaux de type dibond)

Lot N° 2 : Fourniture et installation de garde-corps

Attributaire : Sté Szymanski – L'île Bouchard (37).

Montant du marché : 179 995,46 €HT

Vote

Pour : 42 + 5 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Excusé : 0

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le

Délibération publiée ou notifiée le

22 SEP. 2015

22 SEP. 2015

Délibération 2015.24 : Traitement et valorisation des ferrailles issues des déchèteries du SMICTOM du CHINONNAIS pour la période 2016 - 2020

Le contrat signé avec la Sté MENUET pour le traitement et la valorisation des ferrailles issues des déchèteries du SMICTOM du CHINONNAIS arrive à son terme le 31.12.2015.

Aussi, une consultation a été faite afin d'étudier les prix pratiqués actuellement par les repreneurs de ferrailles.

Une synthèse du rapport d'analyse des offres est présentée aux membres du Comité Syndical.

Au final, il s'avère que l'offre de la Sté VINCENT Recyclage – LANGEAIS (37) est intéressante :

- Prix Plancher : 105,00 €HT/tonne
- Prix base Juin 2015 : 190,00 €HT/tonne

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, autorisent le Président à signer le contrat de reprise des ferrailles pour la période 2016 – 2020 avec la Sté VINCENT – LANGEAIS (37)

Vote

Pour : 42 + 5 procurations
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON,
Délibération publiée ou notifiée le*

22 SEP. 2015

22 SEP. 2015

Délibération 2015.25 : Convention avec le CPIE Touraine – Val de Loire pour le développement du compostage collectif sur le territoire du SMICTOM du CHINONNAIS

Par délibération en date du 11.03.2014, une convention d'une durée d'un an a été établie entre le SMICTOM du CHINONNAIS et le CPIE Touraine – Val de Loire afin de développer le compostage collectif.

Dans ce cadre, les rôles généraux du SMICTOM et du CPIE étaient répartis de la façon suivante :

Le SMICTOM du Chinonais :

- Pilote le projet
- Définit le plan de communication autour du projet et élabore les outils
- Assure l'information générale initiale auprès de l'ensemble des communes et des habitants
- Fait l'acquisition des composteurs, collecteurs de feuilles, bio-seaux et bâtons aérateurs
- Tient les communes informées tout au long de la démarche

Le CPIE :

- Analyse et valide sur le terrain la faisabilité et les modalités de la mise en place des points de compostage
- Assure la mise en place effective du point de compostage
- Est le contact direct des personnes relais et des habitants, dont il assure la formation à l'utilisation du point de compostage
- Est également le contact des structures relais et des gestionnaires d'immeuble
- Effectue le suivi des points de compostage installés

Le projet portait sur la mise en place effective de 10 points de compostage, incluant ceux déjà existants à Chinon et Ste Maure de Touraine.

La participation financière maximum versée par le SMICTOM au CPIE était fixée à 31 450 € HT.

Le CPIE devait assurer de son côté une contribution au financement du projet en sollicitant ses partenaires financiers : Région Centre, DREAL Centre, ADEME. Il a ainsi obtenu une subvention de la Région de 4.000 €.

Le montant de la participation du SMICTOM indiqué ci-dessus sera diminué automatiquement du montant des autres financements obtenus par le CPIE.

A ce jour, l'objectif des 10 points de compostage n'est pas atteint. Dans le but de poursuivre le développement du compostage collectif sur le territoire du SMICTOM du CHINONNAIS, il convient d'actualiser la convention susvisée quant à la durée : prolongation jusqu'au 31.12.2016.

Aussi, il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer un avenant à la convention établie entre le SMICTOM du CHINONNAIS et le CPIE.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, approuvent et autorisent :

- La passation d'un avenant à la convention établie entre le SMICTOM et le CPIE pour

- prolonger la durée jusqu'au 31.12.2016
- Le Président à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Vote

Pour : 42 + 5 procurations
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

22 SEP. 2015

22 SEP. 2015

Récapitulatif de la séance

N° 2015.22	Sacs Poubelles 2016 – M.A.O. 2015.06
N° 2015.23	Fourniture et installation de la signalétique et signalisation, ainsi que les garde-corps pour les déchèteries du SMICTOM du CHINONNAIS – MAPA 2015.05
N° 2015.24	Traitement et valorisation des ferrailles issues des déchèteries du SMICTOM du CHINONNAIS pour la période 2016 - 2020
N° 2015.25	Convention avec le CPIE Touraine – Val de Loire pour le développement du compostage collectif sur le territoire du SMICTOM du CHINONNAIS

Séance levée à 19H20

SMICTOM
du Chinonais
(I&L)
Le Président
B. MASSARD



LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 14.09.2015 - 17H30

Communes	Nom du délégué
ANCHE (C.C. du Bouchardais)	Absents
ANTOGNY LE TILLAC (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DABILLY Patrice
ASSAY (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents Excusés
AVOINE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. REMMERIE Bernard
AVON LES ROCHES (C.C. du Bouchardais)	Absents
AZAY LE RIDEAU (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme COUVREUX Jocelyne. →procuration donnée à M. MASSARD Philippe. (la Chapelle Aux Naux)
BEAUMONT EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. NAULET Vincent
BRASLOU (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
BRAYE SOUS FAYE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. BERTON Philippe
BREHEMONT (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. WAGNER Norbert →procuration donnée à M. JAVELOT Daniel (Cheillé)
BRIZAY (C.C. du Bouchardais)	M. BOURC'HIS Philippe
CANDES ST-MARTIN (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
CHAMPIGNY S/ VEUDE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme RONFAUT Jeanne
LA CHAPELLE AUX N. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. MASSARD Philippe
CHAVEIGNES (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents Excusés
CHEILLE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JAVELOT Daniel
CHEZELLES (C.C. du Bouchardais)	Mme FABIGNON Tessa
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. DUPONT Jean Luc →procuration donnée à M. GUILLARD Philippe (Chinon)
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. GUILLARD Philippe
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
CINAI (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MORIN Claude
CINQ MARS LA PILE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	Absents Excusés
COURCOUE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
COUZIER (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. SALLARD Raynald
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. du Bouchardais)	Absents
CRISSAY SUR MANSE (C.C. du Bouchardais)	M. LEGROS Jean-Jacques
CROUZILLES (C.C. du Bouchardais)	Absents
FAYE LA VINEUSE (C.C. du Pays de Richelieu)	M. MONDRAGON Christian
HUISMES (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme LAMOUR Sarah
L'ILE BOUCHARD (C.C. du Bouchardais)	Mme VILLATE-MEUNIER Maud →procuration donnée à M. CORDONNIER Jean (Tavant)
JAULNAY (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme GAUTIER Carole
LANGAIS (C.C. Touraine Nord-Ouest)	Absents Excusés
LEMERE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme TERRIEN Sylviane
LERNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. BITAUD Olivier →procuration donnée à M. SALLARD Raynald (Couziers)
LIGNIERES DE T. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme GALLAUD Chantal
LIGRE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. BRUNET Michel
LUZE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
MAILLE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CHAMPIGNY Joël – M. BERNARD Xavier
MARCAJ (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents Excusés
MARCILLY SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. MAURICE Claudy
MARIGNY MARMANDE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
MAZIERES DE TOURAINE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	Absents Excusés
NEUIL (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DOMENGER Jean-Paul
NOUATRE (C.C. de St Maure de Touraine)	Absents
NOYANT DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme JUPILLE Michèle
PANZOULT (C.C. du Bouchardais)	Absents
PARCAY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	M. BIHAN Alain
PONT DE RUAN (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
PORTS SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
POUZAY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme PESSON Angélique
PUSSIGNY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. GAUDIN Franck
RAZINES (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
RICHELIEU (C.C. de Richelieu)	Absents
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
RILLY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Absents
RIVARENNES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BAZIN Gérard
RIVIERE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents

LA ROCHE CLERMAULT (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme RAIMBAULT Cécile
SACHE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
ST BENOIT LA FORET (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
ST EPAIN (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme RICARD Bénédicte
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme ALBERT Maryvonne
STE MAURE DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. ANDREANI Jean-Pierre
SAVIGNY EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MUREAU Bernard
SAZILLY(C.C. du Bouchardais)	Mme BEUN Ghislaine
SEUILLY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MARTIN Alain
TAVANT (C.C. du Bouchardais)	M. CORDONNIER Jean
THENEUIL (C.C. du Bouchardais)	M. MOREAU Yves
THILOUZE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
THIZAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. ARRONDEAU Claude
La TOUR ST GELIN (C.C. du Pays de Richelieu)	M. DOLATA Bernard
TROGUES (C.C. du Bouchardais)	Mme VOISINET Yolande
VALLERES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. du Pays de Richelieu)	M. MECHIN Laurent
VILLAINES LES R. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BRUYANT François
VILLEPERDUE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. LEGRAND Gérard

Assistaient également

Services SMICTOM du CH :

- * Mme S. DE JONCKEERE
- * Mme I. JOUSSELIN
- * Mme A. CADEAU
- * Mme A. ROBIN

Absents Excusés

Mme CHEMINOT C. – Receveur, T.P. CHINON

Nombre de membres en exercice : 77

Membres présents : 42

Membres votants : 42+5 procurations

Secrétaire de séance : M. BRUYANT François